



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armement

Question écrite n° 128615

## Texte de la question

M. Jean-Claude Sandrier attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'entreprise MBDA et son projet de réorganisation, qui prévoit le regroupement des activités d'ingénierie mécanique du site de Bourges vers celles de la région parisienne. Ce projet doit être soumis au comité central d'entreprise prévu le 20 février 2012. Un départ du bureau d'études mécanique qui concerne environ 70 salariés vers la région parisienne provoquerait une dégradation du potentiel MBDA Bourges, pouvant mettre en cause son avenir et en tout cas l'affaiblir de façon irréversible. Depuis 2002, l'effectif de MBDA site Bourges est passé de 2 040 salariés en 2002 à 1 217 en 2011, soit 800 emplois supprimés, alors que dans le même temps le chiffre d'affaires de l'ensemble de la société n'a cessé de croître, il était de 1,7 milliard d'euros en 2006, soit avant la crise et de 1,8 milliard en 2011. Le transfert du bureau d'études mécanique pénalise le territoire de Bourges et le département du Cher dont les atouts industriels sont nombreux : un site classé Seveso, des salariés hautement qualifiés, des synergies entre conception détaillée, activités de production et après vente, réseau régional de sous-traitants mécaniques importants, etc. Par ailleurs, la présence des écoles de l'armée de terre et de la base d'Avord permet des synergies industrielles importantes, tout comme le stand de tir de l'ETBS, ainsi que le pôle risques industriels en lien avec l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges. Il est impératif de concilier aménagement du territoire et optimisation industrielle, en lançant des programmes structurants et en précisant le découpage industriel des entreprises MBDA France, ce qui permettrait au site de Bourges en particulier de pérenniser ses emplois et ses compétences qui se traduisent d'abord par le maintien des activités d'ingénierie mécanique. Ainsi, il lui demande ainsi qu'à l'État, principal client et administrateur de l'entreprise MBDA, ses intentions sur ce point.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Sandrier](#)

**Circonscription :** Cher (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128615

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2012, page 1463

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)